



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	6 ^{ème} (7 ^{ème})
Nom de site		Numéro	T10556
Adresse du site	4-14, rue Dupin	Hauteur	R+8 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info	SFR est présent (0/110/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/04/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/05/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/07/2019
Historique et contexte	

Objet de la demande

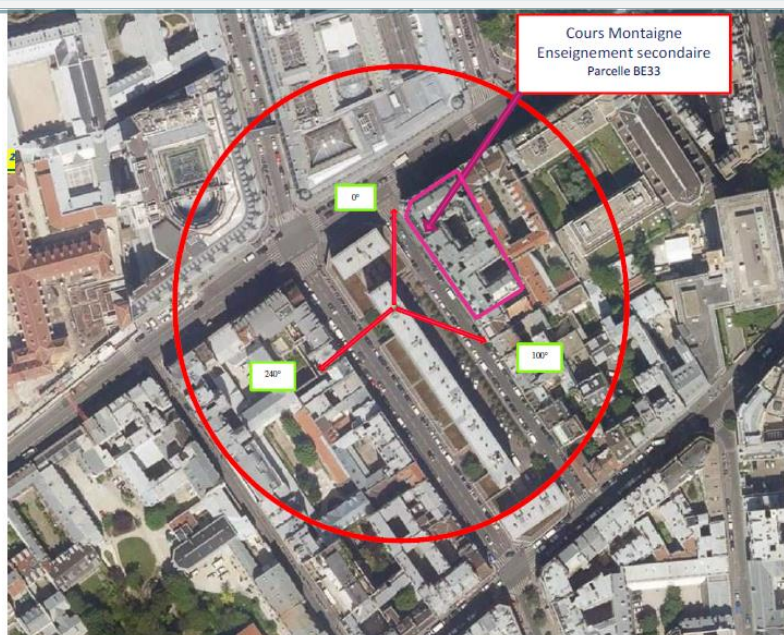
Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients Bouygues Telecom sur la ville de Paris, l'opérateur souhaite modifier le relais de radiotéléphonie mobile existant.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,100 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	Entre 3 et 10°
Estimation	0° <5V/m - 100° <3V/m - 240° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (Az 0°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes de 2m par trois antennes de tailles identiques accueillant la nouvelle fréquence. 3 gabarits antennaires seront installés en tant que réservation pour les technologies futures.
Zone technique	3 nouveaux modules techniques et 3 boîtiers associés aux antennes de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur 2 bras de déport existants de 1m près des antennes et des modules existants, invisibles depuis la rue. Une baie sera remplacée dans la zone technique par 2 baies de nouvelle génération.
Hauteur antennes/sol	29.95m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon 100m

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Cours Montaigne Enseignement secondaire	1, rue Dupin 75006 Paris	R + 6	Oui	61 m	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

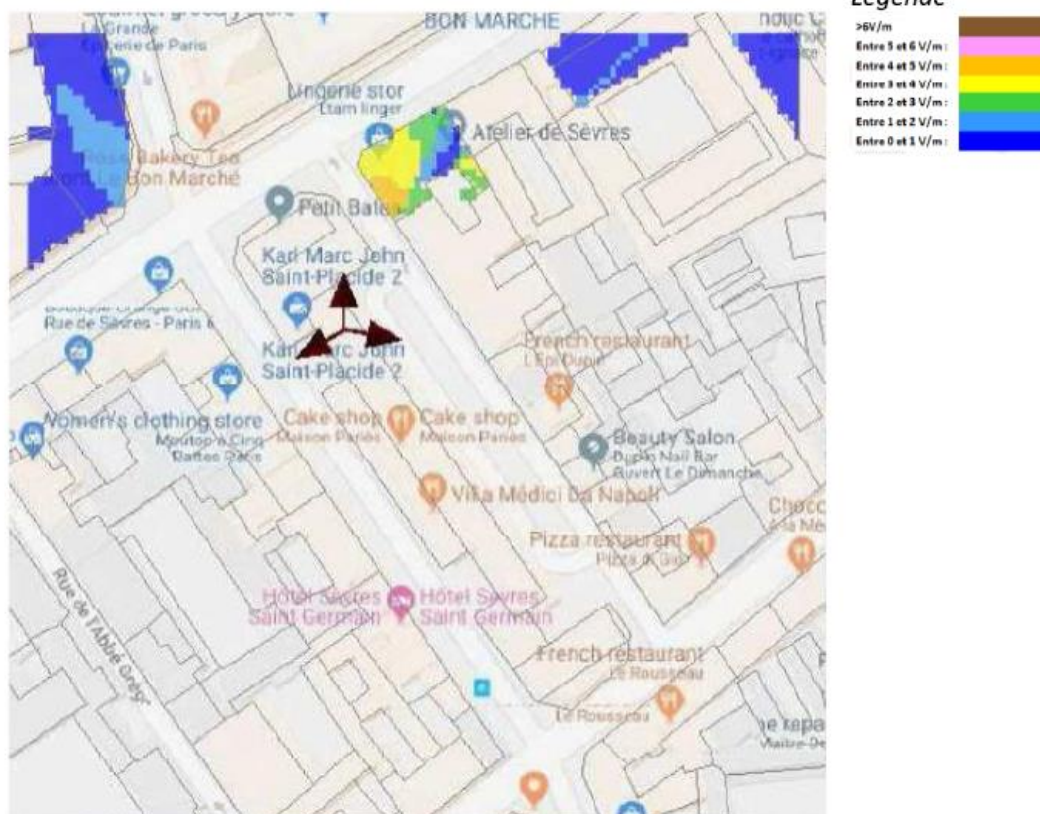


Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	28,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

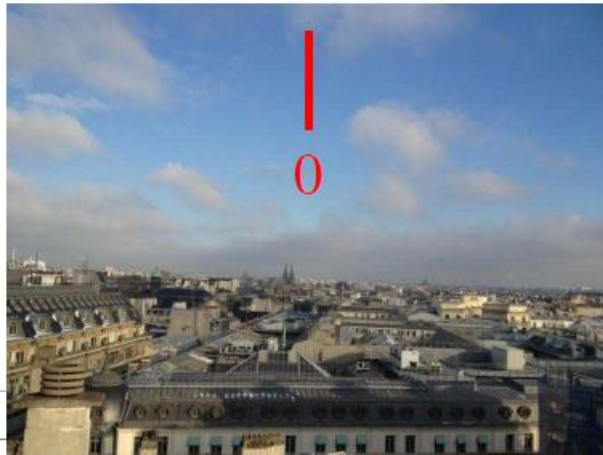


Légère modification
visuelle à prévoir

Etat projeté :



Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 1 - Azimut 0°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 2 - Azimut 100°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 3 - Azimut 240°